

RAPPORT FINANCIER

SEMESTRIEL

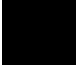
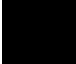
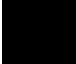
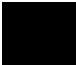

30-06-2018



18, rue du Quatre Septembre
75002 Paris - France
Email : abc@abc-arbitrage.com
Internet : www.abc-arbitrage.com

Groupe
ABC arbitrage



 Rapport de gestion au 30 juin 2018	> 3
 Etats financiers consolidés au 30 juin 2018	> 5
 Annexes aux états financiers consolidés	> 9
 Rapport des commissaires aux comptes	> 21
 Attestation du responsable	> 24

1. Activité et rentabilité du groupe

Les éléments chiffrés significatifs de l'activité du groupe sont résumés dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30/06/2018 IFRS	30/06/2017 IFRS	Évolution	31/12/2017 IFRS
Produit des activités de conseil	-	-	na	-
Commissions de gestion*	7,0	7,4	-5,9%	16,0
Gains nets en juste valeur par résultat	11,6	13,5	-14,3%	22,5
Produit de l'activité courante	18,6	21,0	-11,3%	38,5
Frais de personnel	(6,1)	(7,3)	-15,9%	(13,8)
Coût des locaux	(0,9)	(0,8)	6,5%	(1,6)
Autres charges	(3,1)	(2,6)	20,5%	(5,3)
Autres taxes	(0,1)	(0,0)	286,6%	(0,1)
Total charges	(10,2)	(10,7)	-4,8%	(20,8)
Résultat net avant impôt	8,4	10,3	-18,0%	17,7
Résultat net part du groupe	8,5	9,9	-13,9%	18,3

*Les commissions de gestion regroupent les prestations facturées par les sociétés de gestion du groupe aux structures Quartys Limited et ABCA Funds Ireland Plc.

En application des normes IFRS, le produit de l'activité courante consolidé au 30 juin 2018 s'élève à 18,6 millions d'euros et le résultat net comptable consolidé s'établit à 8,5 millions d'euros et est en baisse de près de 14%.

Du fait de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 15 au 1er janvier 2018, les commissions de gestion n'incluent pas les commissions de performance non cristallisées - c'est à dire ni facturées ni encaissées - au 30 juin. De ce fait 1,6 millions d'euros n'ont pas été reconnu en produits au titre du premier semestre 2018. Afin de faciliter la comparaison du premier semestre 2018 avec le premier semestre 2017, les chiffres au 30 juin 2017 sont présentés en application de la norme IFRS 15 telle qu'elle est en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Le rendement net (ROE) ressort à 5,49% pour le seul premier semestre 2018.

Le premier semestre 2018 a présenté des phases de marché hétéroclites. Cependant les facteurs défavorables aux activités du Groupe et de son industrie en général sont globalement restés prédominants.

Suite à un mois de janvier présentant des nouveaux records de faible activité, le mois de février a connu une montée brutale de la volatilité avec un pic à 27%, pic parfaitement exploité par les stratégies du groupe. Cette hausse significative de la volatilité a perduré quelques semaines avant de retomber sur des niveaux faibles. Sur le semestre, la volatilité réalisée s'élève à environ 16%, 12% si on exclut les mois de février et mars.

Par ailleurs, le contexte des fusions et acquisitions sur les sociétés cotées a été moins porteur, avec des impacts négatifs dus à la situation géopolitique actuelle générée principalement par le gouvernement américain (notamment sanctions contre la Russie, guerre commerciale, modification de l'environnement anti-concurrence et changements fiscaux). De même, les opérations sur titres ont connu un de leurs plus faibles semestres depuis 2015. Les stratégies dites de "faible volatilité" qui avaient bien compensé l'inactivité des marchés au premier semestre 2017 n'ont donc pas pu contribuer au même niveau sur 2018.

L'environnement réglementaire, la baisse globale des opérations sur les marchés cotés et les changements brutaux de régime de volatilité rencontrés depuis quelques semestres continuent de peser sur le rythme d'activité du groupe. Associés à une volonté forte de protection du capital de ses clients et actionnaires, ce contexte oblige le groupe à une réflexion stratégique permanente. Le groupe a donc poursuivi la structuration du profil de ses équipes avec la mise en place d'un nouveau département "Trading Quantitatif et Recherche" capable d'appréhender des problématiques de plus en plus techniques de l'industrie financière. La volonté de construire de nouveaux produits pour augmenter la capacité de collecte reste également une des priorités du groupe pour contrer cet environnement.

Quartys Limited, société de négoce d'instruments financiers, a globalement bien résisté à ce contexte défavorable, et solde son semestre avec un résultat net bénéficiaire de 11,8 millions d'euros contre 11,4 millions d'euros sur le premier semestre 2017.

ABCA Funds Ireland Plc, Fond d'Investissement Alternatif, dispose de 299 millions d'euros d'actifs au 1er septembre 2018 contre 339 millions d'euros au 31 décembre 2017. Les performances des fonds, bien qu'en deçà des objectifs de rentabilité, restent cohérentes avec les paramètres rencontrés, surperformant même l'industrie depuis quelques mois.

La filiale ABC arbitrage Asset Management Asia poursuit son développement conformément aux attentes et aux objectifs fixés par le groupe. Les volumes traités sont en constante progression et confirment une nouvelle fois l'intérêt de cette structure asiatique.

2. Distribution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a voté un versement d'un montant de 0,20 euro par action à prélever, par ordre de priorité, sur le compte « report à nouveau », le compte « autres réserves » et le compte « primes d'émission ». Cette décision a été prise en constatant que cela ne freinera en rien les besoins de développement du groupe. Ce montant est identique aux montants des distributions réalisées en fin d'année depuis de nombreux exercices.

Compte tenu des actions composant le capital social existant à la date du conseil d'administration arrêtant les comptes semestriels, ce versement représenterait une somme globale maximale de 11 702 410,60 euros. Les comptes « report à nouveau » et « autres réserves » étant nuls, la distribution s'effectuera à partir du compte « primes d'émission » qui serait par conséquent ramené à un montant de 59 369 736 euros.

Ce versement, uniquement proposée en numéraire, aura, du fait du prélèvement sur le compte primes d'émission, la nature fiscale d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts.

Le calendrier de versement est le suivant :

- date de détachement : mardi 27 novembre 2018,
- paiement : jeudi 29 novembre 2018.

3. Perspectives

Le groupe a su prouver une nouvelle fois sa capacité à être très performant dans un contexte de "marchés vivants" comme en février 2018. Pour autant les paramètres exogènes qui sont restés défavorables à son industrie aussi bien au premier semestre qu'au cours de l'été 2018 ne permettent pas de produire des performances conformes aux ambitions. Le rythme d'activité reste donc fortement corrélé à la volatilité des marchés mais les développements des programmes "Ambition 2016" et "Step up 2019" permettent au groupe de présenter à nouveau des résultats satisfaisants malgré ce contexte qui perdure.

Néanmoins, les objectifs du groupe sont clairement de retrouver des rentabilités sur fonds propres sensiblement supérieures à 15%. Le groupe entend donc poursuivre ses efforts en se concentrant sur son expertise et en ouvrant toutes les options stratégiques possibles pour contrer cet environnement durablement défavorable. ABC arbitrage reste confiant en sa capacité à renforcer le couple "performances attractives" et "protection du capital" pour ses clients et actionnaires comme cela a été rappelé au cours de son Assemblée Générale.

Le conseil d'administration
Le 21 septembre 2018

Bilan actif

En euros	Note	30/06/2018 IFRS	31/12/2017 IFRS
Immobilisations incorporelles	3.1	172 982	118 195
Immobilisations corporelles	3.1	1 189 970	1 267 710
Immobilisations en cours	3.1	-	-
Actifs financiers non courants	3.2	607 781	599 351
Actifs d'impôt différé		303 248	669 768
Total actif non courant		2 273 981	2 655 024
Actifs financiers en juste valeur par résultat	3.4	134 026 637	134 378 330
Autres créances	3.6	18 336 275	8 211 539
Actifs d'impôts courant		-	751 330
Disponibilités		12 267 977	7 938 703
Total actif courant		164 630 889	151 279 901
TOTAL ACTIF		166 904 870	153 934 925

Bilan passif

En euros	Note	30/06/2018 IFRS	31/12/2017 IFRS
Capital		928 817	928 817
Primes d'émission		71 144 247	81 392 453
Réserves consolidées		68 922 626	48 236 935
Acompte sur dividende – résultat en instance d'affectation		-	-
Résultat net		8 487 130	18 308 889
Capitaux propres (part du groupe)	3.3	149 482 821	148 867 094
Intérêts minoritaires		(180)	(180)
Total capitaux propres		149 482 641	148 866 914
Provision	3.7	-	-
Passifs financiers non courants		-	-
Passifs d'impôt différé		-	-
Passif non courant		-	-
Passifs financiers en juste valeur par résultat	3.4	194 766	15 407
Autres dettes	3.6	17 227 463	5 052 604
Passifs d'impôts exigibles		-	-
Crédits à court terme et banques		-	-
Passif courant		17 422 229	5 068 012
TOTAL PASSIF		166 904 870	153 934 925

Compte de résultat

En euros	Note	30/06/2018 IFRS	30/06/2017 IFRS
Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat	4.1	11 284 845	13 201 290
Commissions de gestion	4.2	7 003 751	7 440 728 ¹
Autres produits de l'activité	4.3	128 653	239 487
Achats et charges externes	4.4	(3 537 285)	(3 024 802)
Impôts, taxes et versements assimilés		(378 027)	(350 469)
Charges de personnel	4.5	(5 947 734)	(7 128 642)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(435 951)	(418 627)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		8 118 253	9 958 965
Coût du risque	4.6	300 000	310 000
RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS		8 418 253	10 268 965
Impôts exigibles	4.7	(2)	(222 876)
Impôts différés		68 880	(185 300)
RÉSULTAT NET		8 487 130	9 860 789
Résultat net part du groupe		8 487 130	9 860 789
Résultat net minoritaires		-	-
<i>Nombre d'actions ordinaires</i>		<i>58 051 067</i>	<i>58 051 067</i>
<i>Résultat net par action ordinaire</i>		<i>0,15</i>	<i>0,17</i>
<i>Résultat net dilué par action ordinaire</i>		<i>0,14</i>	<i>0,17</i>

État du résultat global

En euros	Note	30/06/2018 IFRS	30/06/2017 IFRS
Résultat net		8 487 130	9 860 789
Écarts de conversion		-	-
Réévaluation des actifs disponibles à la vente		-	-
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		-	-
Réévaluation des immobilisations		-	-
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-	-
Q/p des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence		-	-
Impôts		-	-
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		8 487 130	9 860 789
Dont part du groupe		8 487 130	9 860 789
Dont part des intérêts minoritaires		-	-

¹ Compte tenu de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 15 au 1er janvier 2018, ce montant a été retraité tel que détaillé au sein du paragraphe 1. Principes et méthodes comptes.

En milliers d'euros	Capital	Instruments de capitaux propres et réserves liées	Élimination des titres autodétenus	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
Situation au 31/12/2016	929	117 801	(4 068)	43 469	158 131	ns	158 131
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des titres autodétenus	-	-	(265)	-	(265)	-	(265)
Annulation BSAA	-	(64)	-	-	(64)	-	(64)
Distribution de dividendes sur les résultats 2016	-	2	-	(14 342)	(14 340)	-	(14 340)
Distribution 2017	-	-	-	(11 468)	(11 468)	-	(11 468)
Paievements en actions	-	-	-	(1 435)	(1 435)	-	(1 435)
Résultat consolidé de l'exercice 2017	-	-	-	18 309	18 309	-	18 309
Situation au 31/12/2017	929	117 739	(4 334)	34 533	148 867	ns	148 867
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-
Élimination des titres autodétenus	-	-	3 961	-	3 961	-	3 961
Annulation BSAA	-	(37)	-	-	(37)	-	(37)
Distribution de dividendes sur les résultats 2017	-	-	-	(11 610)	(11 610)	-	(11 610)
Distribution 2018	-	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	(185)	(185)	-	(185)
Résultat consolidé de l'exercice 2018	-	-	-	8 487	8 487	-	8 487
Situation au 30/06/2018	929	117 702	(373)	31 225	149 483	ns	149 483

ns : non significatif

En milliers d'euros	30/06/2018 IFRS	31/12/2017 IFRS
Résultat net	8 487	18 309
Reprises nettes de provisions	(300)	(300)
Dotations nettes aux amortissements	436	855
Variation d'impôts différés	367	104
Charge IFRS 2 liée aux paiements en actions	250	1 186
Marge brute d'autofinancement	9 240	20 153
Variation du besoin en fonds de roulement	3 633	6 985
Flux net de trésorerie généré par l'activité	12 872	27 139
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	(421)	(630)
Variation liée aux opérations sur capital	(37)	(64)
Dividendes versés par la société mère	(11 610)	(25 808)
Variation liée aux paiements en actions	3 525	(2 887)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(8 121)	(28 758)
Variation nette de trésorerie	4 329	(2 250)
Trésorerie d'ouverture	7 939	10 189
Trésorerie de clôture	12 268	7 939



Sommaire des annexes aux comptes consolidés au 30 juin 2018

1. Principes et méthodes comptables	8
2. Périmètre et méthodes de consolidation	9
3. Notes relatives au bilan	9
3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles	9
3.2. Autres actifs financiers non courants	10
3.3. Capitaux propres consolidés (part du groupe)	11
3.3.1. Paiements à base d'actions Ambition 2016 et Step-up 2019	11
3.3.3. Distributions de dividendes	13
3.3.4. Actions propres	13
3.4. Actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat	14
3.5. Garanties accordées	14
3.6. Autres créances et autres dettes	14
3.7. Provisions pour risques et charges	15
4. Notes relatives au compte de résultat	15
4.1. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	15
4.2. Commissions de gestion	15
4.3. Autres produits de l'activité	15
4.4. Achats et charges externes	15
4.6. Coût du risque	16
4.7. Impôt sur les résultats	16
5. Facteurs de risques	17
5.1. Risques de marché	18
5.2. Risques de crédit et de contrepartie	18
5.3. Risques de liquidité	19
5.4. Risques opérationnels	19

1. Principes et méthodes comptables

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe ABC arbitrage au titre de la période de six mois close le 30 juin 2018 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne au 30 juin 2018. En particulier, les comptes consolidés semestriels du groupe ont été préparés et sont présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers dits résumés. Ces comptes consolidés semestriels résumés doivent être lus en complément des comptes consolidés audités de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Le groupe a appliqué les nouvelles normes, amendements et interprétations approuvés par l'Union Européenne dont l'application est prescrite au 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 9, adoptée le 22 septembre 2016 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, modifie en profondeur la norme IAS 39 sur les règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

IFRS 9 conserve mais simplifie le modèle d'évaluation mixte et établit trois principales catégories d'évaluation pour les actifs financiers :

- le coût amorti,
- la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global,
- et la juste valeur par le biais par le résultat.

La base de classification dépend du modèle économique de l'entité et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuel de l'actif financier.

Pour les passifs financiers, aucun changement n'a été apporté au classement et à l'évaluation, sauf pour la comptabilisation des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du passif, à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Tel que précisé au sein des comptes consolidés audités de l'exercice clos au 31 décembre 2017, et compte tenu des activités des sociétés du groupe et du classement actuel des actifs et passifs financiers déjà à la juste valeur par résultat, l'application de cette norme n'a pas engendré d'impact significatif.

La norme IFRS 15, relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires, a été adoptée le 22 septembre 2016 et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

Cette norme définit les principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de locations, des contrats d'assurance, des instruments financiers et des garanties. Il convient alors de respecter 5 étapes entre l'identification du contrat conclu avec le client et la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

- Etape 1 : Identification du(des) contrat(s) avec un client ;
- Etape 2 : Identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat ;
- Etape 3 : Détermination du prix de la transaction ;
- Etape 4 : Affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance ;
- Etape 5 : Comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

Tel que précisé au sein des comptes consolidés audités de l'exercice clos au 31 décembre 2017, aucun impact significatif n'est attendu sur les états financiers annuels. En revanche, les commissions de performance ne peuvent pas être reconnues au sein des comptes semestriels. En effet, ces commissions de performance, dès lors qu'elles ne sont pas cristallisées, sont sujettes à différents facteurs tels que la volatilité des marchés qui ne permettent pas de conclure qu'il est hautement probable qu'une annulation de ce produit ne puisse pas exister. Dès lors du fait de l'application de la norme IFRS 15, le prix de la transaction (étape 3 susmentionnée) ne peut inclure ces commissions de performance (à titre indicatif, les revenus non pris en considération s'élève à 1,6 M€ au titre du premier semestre 2018). Afin de faciliter la comparaison du premier semestre 2018 avec le premier semestre 2017, les chiffres au 30 juin 2017 sont présentés en application de la norme IFRS 15 telle qu'elle est en vigueur depuis le 1er janvier 2018 (méthode "rétrospectif complet").

La préparation des états financiers peut nécessiter, de la part du groupe ABC arbitrage d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses susceptibles d'avoir un impact tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances.

Elles servent de base à l'exercice du jugement rendu dans le cadre de la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les montants définitifs figurant dans les futurs états financiers du groupe ABC arbitrage peuvent être différents des valeurs actuellement estimées. Ces estimations et hypothèses sont réexaminées de façon continue.

Les activités du groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés à ce titre.

2. Périmètre et méthodes de consolidation

Les sociétés ABC arbitrage, ABC arbitrage Asset Management et ABC arbitrage Asset Management Asia sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Société	Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation
ABC arbitrage	France	Société mère	Intégration globale
ABC arbitrage Asset Management	France	100,0%	
ABC arbitrage Asset Management Asia	Singapour	100,0%	

Les sociétés ABC arbitrage Asset Management et ABC arbitrage Asset Management Asia sont les sociétés de gestion du groupe.

La participation du groupe ABC arbitrage au sein des fonds d'investissement ABCA Funds Ireland et de la société Quartys Limited, compte tenu de l'exception au principe de consolidation établie par la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » (tel que précisé dans la note 1 des états financiers au 31 décembre 2017), est présentée en actifs financiers en juste valeur par résultat.

Le pourcentage d'intérêt se présente comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Quartys Limited	Irlande	100,0%	Valeur net d'actif à la juste valeur
ABCA Opportunities Fund	Irlande	40,61%	
ABCA Reversion Fund	Irlande	4,40%	

La société Quartys Limited exerce une activité de négociation d'instruments financiers.

ABCA Funds Ireland Plc est un Fond d'Investissement Alternatif qualifié de droit irlandais créée en 2011 regroupant deux fonds :

- ABCA Opportunities Fund gère, au 30 juin 2018, 150 millions d'euros d'actifs.
- ABCA Reversion Fund gère, au 30 juin 2018, 213 millions d'euros d'actifs.

Du fait des investissements croisés, l'actif total de ABCA Funds Ireland s'élève à 312 millions d'euros.

3. Notes relatives au bilan

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations brutes

En milliers d'euros	Valeur brute au 31/12/2017	Acquisitions	Mises au rebut / Cessions	Valeur brute au 30/06/2018
Concessions et droits similaires	760	112	(402)	470
Installations générales, agencements	1 343	39	-	1 382
Matériel de Transport	-	-	-	-
Matériel de Bureau et informatique, mobilier	5 078	262	(738)	4 602
Total immobilisations brutes	7 181	413	(1 139)	6 455

Amortissements

En milliers d'euros	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	30/6/2018
Concessions et Droits Similaires	(642)	(57)	402	(298)
Installations générales, agencements	(1 125)	(78)	-	(1 203)
Matériel de Transport	-	-	-	-
Matériel de Bureau et informatique, mobilier	(4 029)	(301)	738	(3 592)
Total	(5 795)	(436)	1 139	(5 092)

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et sur la durée d'utilité attendue du bien. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées dans la rubrique «*Dotations aux amortissements et aux provisions*» du compte de résultat.

3.2. Autres actifs financiers non courants

Au 30 juin 2018, ce poste est constitué à hauteur de 608 milliers d'euros par des dépôts et cautionnements versés.

3.3. Capitaux propres consolidés (part du groupe)

3.3.1. Paiements à base d'actions Ambition 2016 et Step-up 2019

Plans d'attribution d'action de performance en vie :

Nom du plan	Rattachement au plan :	Date d'attribution	Période d'attribution	Nombre d'actions attribuées à l'initiation du plan	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Nombre d'actions encore attribuables	Nombre d'actions définitivement attribuées
01/2014	Ambition 2016	14/05/2014	2	283 333	2016	0	166 928
02/2014	Ambition 2016	14/05/2014	3	283 333	2017	0	183 916
03/2014	Ambition 2016	14/05/2014	4	283 334	2018	0	141 468 ²
01/2015	Ambition 2016	12/05/2015	2	300 000	2017	0	290 000
02/2015	Ambition 2016	12/05/2015	3	300 000	2018	0	186 168 ¹
03/2015	Ambition 2016	12/05/2015	4	300 000	2019	271 000	En attente
01/2016	Ambition 2016	14/06/2016	2	187 000	2018	0	133 466 ¹
02/2016	Ambition 2016	14/06/2016	3	187 000	2019	166 500	En attente
03/2016	Ambition 2016	14/06/2016	4	187 000	2020	166 500	En attente
APE-3.1/2017	Step-up 2019	16/06/2017	2	68 500	2019	66 500	En attente
APE-3.2/2017	Step-up 2019	16/06/2017	3	68 500	2020	66 500	En attente
APE-3.3/2017	Step-up 2019	16/06/2017	4	68 500	2021	66 500	En attente
APE-3.1/2018	Step-up 2019	15/06/2018	2	10 000	2020	10 000	En attente
APE-3.2/2018	Step-up 2019	15/06/2018	3	10 000	2021	10 000	En attente
APE-3.2/2018	Step-up 2019	15/06/2018	4	10 000	2022	10 000	En attente
Total si applicable	N/A	N/A	N/A	2 546 500	N/A	833 500	1 101 946

² Afin de servir ces produits capitalistiques définitivement acquis le 15 juin 2018, 460 986 actions nouvelles ont été créées. Ces dernières, immédiatement assimilables aux actions existantes, ont été admises sur Euronext Paris le 23 juillet 2018 (cf. §3.3 ci-après).

Plans d'options de souscription d'actions en vie :

Nom du plan	Rattachement au plan :	Date d'attribution	Période d'attribution	Nombre d'options attribuées	Date de départ d'exercice des options	Date d'expiration des options	Prix d'exercice ajusté	Nombre d'options encore attribuables	Nombre d'options encore exerçables
04/2016	Ambition 2016	14/06/2016	2	373 000	2018	15-juin-2022	6,1598	0	321 909
05/2016	Ambition 2016	14/06/2016	3	313 000	2019	15-juin-2022	6,5116	302 000	En attente
06/2016	Ambition 2016	14/06/2016	4	313 000	2020	15-juin-2022	6,8635	302 000	En attente
SO-1.1/2017	Step-up 2019	16/06/2017	2	563 333	2018	30-juin-2022	6,1552	0	482 103
SO-1.2/2017	Step-up 2019	16/06/2017	3	563 333	2019	30-juin-2022	6,5208	563 333	En attente
SO-1.3/2017	Step-up 2019	16/06/2017	4	563 334	2020	30-juin-2022	6,8864	563 334	En attente
SO-2.1/2017	Step-up 2019	16/06/2017	2	276 000	2019	30-juin-2023	6,5208	276 000	En attente
SO-2.2/2017	Step-up 2019	16/06/2017	3	276 000	2020	30-juin-2023	6,8864	276 000	En attente
SO-2.3/2017	Step-up 2019	16/06/2017	4	276 000	2021	30-juin-2023	7,2501	276 000	En attente
SO-1.1/2018	Step-up 2019	15/06/2018	2	155 000	2020	30-juin-2024	7,0024	155 000	En attente
SO-1.2/2018	Step-up 2019	15/06/2018	3	155 000	2021	30-juin-2025	7,3972	155 000	En attente
SO-1.3/2018	Step-up 2019	15/06/2018	4	155 000	2022	30-juin-2026	7,7830	155 000	En attente
Total si applicable	N/A	N/A	N/A	3 982 000	N/A	N/A	N/A	3 023 667	804 012

Plans d'attribution d'Unités de Performance (ou en anglais "Stock Appreciation Rights" - SAR) en vie :

Nom du plan	Rattachement au plan :	Date d'attribution	Période d'attribution	Nombre d'unités attribuées	Date de départ d'exercice des unités	Date d'expiration des unités	Prix d'exercice ajusté	Nombre d'options encore attribuables	Nombre d'unités maximum encore exerçables
07/2016	Ambition 2016	22/09/2016	2	745 870	2018	22-sept.-2022	6,3445	0	54 670
08/2016	Ambition 2016	22/09/2016	3	745 870	2019	22-sept.-2022	6,7003	68 200	En attente
09/2016	Ambition 2016	22/09/2016	4	745 870	2020	22-sept.-2022	7,0561	68 200	En attente
SAR-4.1/2017	Step-up 2019	16/06/2017	2	167 000	2019	NA	5,7896	167 000	En attente
SAR-4.2/2017	Step-up 2019	16/06/2017	3	167 000	2020	NA	5,7896	167 000	En attente
SAR-4.3/2017	Step-up 2019	16/06/2017	4	167 000	2021	NA	5,7896	167 000	En attente
Total si applicable	N/A	N/A	N/A	2 738 610	N/A	N/A	N/A	637 400	54 670

Les quantités attribuées seront nulles si les résultats sont inférieurs à 12 millions d'euros par an, puis progressives selon une courbe linéaire.

A titre d'exemple, si les résultats étaient de 20 millions d'euros par an sur l'ensemble de la période, 51% des produits capitalistiques seraient attribués définitivement et si les résultats étaient de 25 millions d'euros par an sur l'ensemble de la période, 66% des produits capitalistiques seraient attribués définitivement.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits. Cette charge dont la contrepartie figure en capitaux propres est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le conseil d'administration.

Conformément à la norme IFRS 2, une charge de 250 milliers d'euros, calculée à partir de l'estimation du nombre probable de titres sur les différents programmes susmentionnés a donc été comptabilisée au titre du premier semestre 2018 (contre 1 186 milliers d'euros en 2017 et 815 milliers d'euros au premier semestre 2017). Cette charge est liée à la fois à l'initiation de nouveaux programmes mais aussi à l'avancement des programmes existants et des résultats réalisés.

La moins-value réalisée sur les rachats de titres utilisés au cours du premier semestre de l'exercice 2018 s'élève après impôt à 355 milliers d'euros (contre 2 257 milliers d'euros en 2017 et 1 637 milliers d'euros au premier semestre 2017) et essentiellement liée aux exercices des BSAA.

3.3.3. Distributions de dividendes

L'assemblée générale mixte du 15 juin 2018 a décidé de distribuer au titre de l'exercice 2017 un solde de 0,20 euro par action ordinaire. Compte tenu du versement de 0,20 euro par action détaché au mois de novembre 2017, les distributions afférentes à l'exercice 2017 s'élèvent à 0,40 euro par action.

Le détachement de ce solde de 0,20 euro par action ordinaire, pour lequel le conseil d'administration avait opté pour le paiement en numéraire, s'est opéré le 24 juillet 2018, pour une mise en paiement le 26 juillet 2018. Cette opération a le caractère d'une distribution pour 0,02394 euro (prélevé sur le bénéfice distribuable) et le caractère d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts pour 0,17606 euro.

Le dividende payé en numéraire s'est finalement élevé à 11,7 millions d'euros.

Au 30 juin 2018, le capital social de la société ABC arbitrage est donc composé de 58 051 067 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,016 euro chacune, libérées intégralement.

Le 23 juillet 2018, 460 986 actions nouvelles émises, immédiatement assimilables aux actions existantes, ont été admises sur Euronext Paris. Ainsi au 23 juillet 2018, le capital social de la société ABC arbitrage est donc composé de 58 512 053 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,016 euro chacune, libérées intégralement.

3.3.4. Actions propres

Au cours du 1er semestre 2018, dans le cadre du contrat d'animation de marché conclu avec la société Kepler Cheuvreux, la société ABC arbitrage a cédé 101 174 titres, au prix moyen de 6,70 euros. Parallèlement, 91 726 titres ont été rachetés.

Le stock de titres auto-détenus au 31 décembre 2017 de 677 436 titres a été utilisé pour servir les produits capitalistiques (levées de stock-option et exercices de BSAA). Ce stock avait été acquis pour un prix unitaire moyen de 6,43 euros. En parallèle, la société ABC arbitrage a procédé au rachat de 172 623 titres pour un prix unitaire moyen de 7,08 euros. 124 924 titres achetés sur le premier semestre ont été utilisés pour servir les produits capitalistiques.

Au 30 juin 2018, la société détient 52 290 actions propres pour une valeur brute de 372 milliers d'euros contre 690 277 actions propres pour une valeur brute de 4 434 milliers d'euros au 31 décembre 2017.

En application des normes IFRS, les actions ABC arbitrage détenues par le groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés.

3.4. Actifs et passifs financiers en valeur de marché par résultat

Au 30 juin 2018, la ventilation des instruments financiers détenus à l'actif ou au passif du groupe valorisés à la juste valeur via la hiérarchie des justes valeurs telle que décrite dans la note 1.2 des états financiers au 31 décembre 2017, est la suivante :

En milliers d'euros	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1)	Données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement (Niveau 2)	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (Niveau 3)	Total
Actifs financiers en juste valeur par résultat	196	133 831	-	134 027
Passifs financiers en juste valeur par résultat	(195)	-	-	(195)

Les actifs financiers en juste valeur par résultat classés en niveau 2 sont les participations dans la société Quartys Limited et les sous-fonds d'ABCA Funds Ireland Plc qui ne sont pas consolidées par intégration globale selon les dispositions de l'IFRS 10 (cf. note 1 des états financiers au 31 décembre 2017) mais évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces éléments sont classés en niveau 2 car la valeur de ces participations n'est pas directement observable sur un marché actif mais leur actif net est constitué d'expositions à des instruments financiers de niveau 1 cotés sur des marchés actifs, dont la valeur est directement observable.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours du premier semestre de l'exercice 2018.

Les Expositions acheteuses et vendeuses d'Instruments Financiers sont détaillées dans la note 5 "Facteurs de risques".

La trésorerie est rémunérée par l'application d'un taux variable (pouvant également être négatif) indexé sur les taux de référence des marchés financiers.

3.5. Garanties accordées

La quasi-totalité des actifs figurant au poste « Actifs financiers en juste valeur par résultat » est nantie ou hypothéquée au profit des contreparties comme expliqué en note 5.2 des états financiers au 31 décembre 2017.

3.6. Autres créances et autres dettes

Les échéances des créances et des dettes sont présentées en note 5.3 Risque de liquidité ci-après.

En milliers d'euros	Autres créances	Autres dettes
Clients / Fournisseurs	5 091	(351)
Produits à recevoir / Charges à payer divers	12 038	(12 967)
Charges constatées d'avance / Produits constatés d'avance	576	-
Créances et dettes fiscales et sociales	631	(3 909)
Total au 30/06/2018	18 336	(17 227)
<i>Total au 31/12/2017</i>	<i>8 212</i>	<i>(5 053)</i>

Les produits à recevoir incluent 10 M€ de dividendes à recevoir et la réception en attente de 2 M€ issus du rachat de parts détenues par ABC arbitrage dans ABCA Opportunities Funds. Les charges à payer incluent près de 12 M€ de dividendes à payer suite à la décision de l'Assemblée Générale du 15 juin 2018.

Les créances fiscales sont principalement constituées par des crédits de TVA ainsi que des retenues à la source et des crédits d'impôts imputables liés aux encaissements de dividendes.

Les dettes fiscales et sociales concernent principalement les primes à verser aux collaborateurs du groupe ainsi que des dettes aux organismes sociaux.

Les fournisseurs sont généralement réglés à 30 jours fin de mois.

3.7. Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	
Total des provisions constituées au 31/12/2017	-
Utilisation des provisions en 2018	-
Reprise de provisions en 2018	-
Dotations aux provisions en 2018	-
Total des provisions constituées au 30/06/2018	-

4. Notes relatives au compte de résultat

4.1. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat

Le poste « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* » s'établit à 11 285 milliers d'euros contre 13 201 milliers d'euros au 30 juin 2017.

Les « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* » regroupent tous les revenus et tous les frais et charges directement liés à l'activité sur Instruments Financiers détenus à des fins de transaction, à savoir notamment :

- ⇒ les dividendes et indemnités de dividendes ;
- ⇒ les plus et moins-values de cession des Instruments Financiers en juste valeur par résultat ;
- ⇒ les variations de valeur de marché des Instruments Financiers détenus ou dus ;
- ⇒ les produits et charges d'intérêts ;
- ⇒ les coûts de portage ou d'emprunts des Instruments Financiers ;
- ⇒ les écarts de change ;
- ⇒ les gains nets en juste valeur par résultat de la société Quartys Limited et des sous-fonds d'ABCA Funds Ireland Plc intégrés conformément à IFRS 10 ;
- ⇒ tout autre revenu ou frais directement lié aux transactions.

4.2. Commissions de gestion

Les commissions de gestion s'élèvent à 7 004 milliers d'euros au 30 juin 2018 contre 7 441 milliers d'euros au 30 juin 2017. Les commissions de gestion regroupent les prestations de services facturées par les sociétés de gestion du groupe aux structures Quartys Limited et ABCA Funds Ireland Plc. Tel que précisé dans la note 1. Principes et méthodes comptables, des suites de l'application de la norme IFRS 15 à compter du 1er janvier 2018, les commissions de performance ne peuvent pas être reconnues au sein des comptes semestriels.

4.3. Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité s'élèvent à 129 milliers d'euros (essentiellement des produits de sous-location immobilière et services administratifs) contre 239 milliers d'euros au 30 juin 2017.

4.4. Achats et charges externes

Les achats et charges externes sont constitués principalement par les frais de traitement et d'acquisition des flux d'information ainsi que des frais administratifs et de communication.

Ce poste s'élève à 3 536 milliers d'euros au 30 juin 2018 contre 3 025 milliers d'euros en 2017.

4.5. Charges de personnel

L'effectif moyen du groupe est stable à 84 personnes au premier semestre 2018.

Les salaires fixes et variables, ainsi que l'intéressement et la participation s'élèvent à 4 321 milliers d'euros (contre 5 196 milliers d'euros au 30 juin 2017), les charges sociales à 1 627 milliers d'euros (contre 1 932 milliers d'euros au 30 juin 2017).

Les taxes assises sur les rémunérations s'élèvent à 183 milliers d'euros (contre 219 milliers d'euros au 30 juin 2017).

Conformément à la position de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) parue dans sa note d'information en date du 28 février 2013 et en raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), le groupe ABC arbitrage a comptabilisé ce crédit en déduction des charges de personnel. Ce crédit s'élève à 16 milliers d'euros au titre du premier semestre 2018.

Le groupe n'offre aucun avantage postérieur à l'emploi (compléments de retraite ou couverture de certains frais médicaux) et les autres avantages à long terme sont dits « à cotisations définies » et ne sont pas porteurs d'engagements futurs, l'obligation de l'employeur étant limitée au versement régulier de cotisations.

4.6. Coût du risque

Le coût du risque au 30 juin 2018 est un produit de 300 milliers d'euros contre un produit de 310 milliers d'euros au premier semestre 2017. La variation du poste coût du risque est essentiellement liée à une reprise de provision relative aux créances fiscales recouvrées ou passées définitivement en perte.

4.7. Impôt sur les résultats

Dans la continuité des deux exercices précédents, et compte tenu de l'exception au principe de consolidation établie par la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés », la charge d'impôts des sociétés dont la méthode de consolidation est la "valeur nette d'actif en juste valeur" n'apparaît plus sur ligne spécifique mais est directement intégrée dans le poste « *Gains nets sur instruments financiers évalués en juste valeur par résultat* ».

5. Facteurs de risques

Le groupe est confronté aux mêmes risques que ceux décrits dans l'annexe des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Les Expositions comptabilisées dans les postes « *Actifs financiers en juste valeur par résultat* » et « *Passifs financiers en juste valeur par résultat* » se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	a. Expositions acheteuses	b. Expositions vendeuses	c. Montants nets présentés au bilan [a-b] au 30/06/2018	Actifs financiers en juste valeur par résultat au 30/06/2018	Actifs financiers en juste valeur par résultat au 31/12/2017
Instruments financiers non dérivés	467 403	(306 693)	160 709	134 027	134 378
Dérivés listés	123 791	(122 647)	1 144		
Dérivés non listés	453 446	(601 090)	(147 644)		
Actifs financiers en juste valeur par résultat	70 427	-	70 427		
Total	1 044 639	(1 030 430)			
Trésorerie ou équivalent trésorerie	56 634	(198 083)	(141 449)		
Cash dérivé – listé	4 258	(1 754)	2 504		
Cash dérivé – non listé	264 144	(75 809)	188 335		

En milliers d'euros	a. Expositions acheteuses	b. Expositions vendeuses	c. Montants nets présentés au bilan [a-b] au 30/06/2018	Passifs financiers en juste valeur par résultat au 30/06/2018	Passifs financiers en juste valeur par résultat au 31/12/2017
Instruments financiers non dérivés	-	-	-	(195)	(15)
Dérivés listés	-	-	-		
Dérivés non listés	-	-	-		
Total	-	-	-		
Trésorerie ou équivalent trésorerie	-	(195)	(195)		
Cash dérivé – listé	-	-	-		
Cash dérivé – non listé	-	-	-		

En milliers d'euros	a. Expositions acheteuses	b. Expositions vendeuses	c. Montants nets présentés au bilan [a-b] au 30/06/2018	Montants des expositions nettes en juste valeur au 30/06/2018	Montants des expositions nettes en juste valeur au 31/12/2017
Instruments financiers non dérivés	467 403	(306 693)	160 709	133 832	134 363
Dérivés listés	123 791	(122 647)	1 144		
Dérivés non listés	453 446	(601 090)	(147 644)		
Actifs financiers en juste valeur par résultat	70 427	-	70 427		
Total	1 044 639	(1 030 430)			
Trésorerie ou équivalent trésorerie	56 634	(198 278)	(141 644)		
Cash dérivé – listé	4 258	(1 754)	2 504		
Cash dérivé – non listé	264 144	(75 809)	188 335		

- a. Expositions acheteuses signifie que le groupe a acquis un intérêt à la hausse du prix des Instruments Financiers
b. Expositions vendeuses signifie que le groupe a acquis un intérêt à la baisse du prix des Instruments Financiers

La ventilation géographique des Expositions au 30 juin 2018 est la suivante :

Exercice	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Asie	5%	3%	6%
Europe	42%	22%	38%
Amérique du Nord	44%	69%	51%
Autres	9%	6%	5%
Total	100%	100%	100%

Cette ventilation géographique est déterminée en retenant la valeur absolue des Expositions à la date de clôture ventilées par place de cotation, elles mêmes regroupées par zone géographique.

5.1. Risques de marché

Le risque n'est jamais lié à une évolution défavorable des marchés financiers, comme la survenance d'un krach, mais à la réalisation d'un événement défavorable lié à l'opération initiée. Par nature, les risques liés aux Modèles d'Arbitrages sont indépendants les uns des autres. Le risque est donc couvert par mutualisation, le groupe se diversifiant sur le plus grand nombre d'opérations et de type d'Instruments Financiers possible, sur des zones géographiques multiples.

Au 30 juin 2018, la VaR agrégée des Expositions du groupe s'élève à 1,6 millions d'euros. Les paramètres de calcul utilisés sont un niveau de confiance de 99%, un modèle historique 1 an et un horizon de détention 1 jour.

Au 30 juin 2018, une appréciation de l'euro de 2% par rapport à l'ensemble des devises, avec toutes les autres variables constantes, aurait entraîné une augmentation de l'actif net de 356 milliers d'euros. La baisse de l'euro de 2% par rapport à l'ensemble des devises aurait entraîné l'effet inverse toutes choses égales par ailleurs.

5.2. Risques de crédit et de contrepartie

Le groupe gère ce risque de contrepartie par la généralisation d'accords contractuels génériques (accords de compensation et de collatéral), par un suivi attentif quotidien de la notation des contreparties et reste attentif à la diversification de ses relations bancaires dans un but de répartition des risques tout en pesant en permanence les avantages tarifaires de la concentration des volumes.

L'exposition maximum au risque de crédit est mentionnée dans les montants des Expositions nettes présentés note 5.

5.3. Risques de liquidité

Les Expositions du groupe sont constamment surveillées en tenant compte des accords avec les Contreparties pour garantir au groupe une large marge de manœuvre dans la conduite de ses affaires et un niveau de trésorerie mobilisable élevé. Par ailleurs, compte tenu de la liquidité des Positions, il est aisé d'alléger la nécessité de Collateral en réduisant le volume des Expositions.

Au 30 juin 2018, l'échéancier de liquidité se présente comme suit :

En milliers d'euros	Moins d'un mois	Entre un et trois mois	Entre trois et douze mois	Supérieur à douze mois	Total
Actifs financiers en juste valeur par résultat*	196	133 831	-	-	134 027
Autres créances	12 300	5 844	192	-	18 336
Actifs d'impôt courant	-	-	-	-	-
Disponibilités	12 268	-	-	-	12 268
Total Actif circulant	24 763	139 675	192	-	164 631
Passifs financiers en juste valeur par résultat	(195)	-	-	-	(195)
Autres dettes	(14 050)	(2 601)	(576)	-	(17 227)
Impôts exigibles	-	-	-	-	-
Crédits court terme	-	-	-	-	-
Total Dettes	(14 245)	(2 601)	(576)	-	(17 422)
Solde net	10 519	137 074	(384)	-	147 208

*Les actifs financiers en juste valeur par résultat classés entre un et trois mois sont les participations dans la société Quartys Limited et les sous-fonds d'ABCA Funds Ireland Plc, qui sont présentées en juste valeur selon les dispositions de l'IFRS 10, puisque la valeur de ces participations n'est pas récupérable pour la société ABC arbitrage sous un mois. En revanche l'actif net de ces sociétés est essentiellement constitué d'expositions à des instruments financiers de niveau 1 cotés sur des marchés actifs, dont la liquidité est nettement inférieure à un mois.

5.4. Risques opérationnels

Ce risque est géré en amont avec des prises d'expositions encadrées par des procédures écrites et un contrôle interne rigoureux. Celui-ci n'est cependant pas une garantie absolue et la vigilance dans ce domaine doit être permanente puisque ce risque est un risque structurel au métier d'arbitrage.

Au 30 juin 2018, les pertes liées à des incidents opérationnels représentent 1,09% des produits (contre 0,86% au 30 juin 2017).

ABC arbitrage

Période du 1er janvier au 30 juin 2018

**Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière
semestrielle**

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ABC arbitrage

Période du 1er janvier au 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires de la société ABC arbitrage,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ABC arbitrage, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 "Principes et méthodes comptables" de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés, concernant l'application au 1er janvier 2018 de la norme IFRS 15 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense, le 28 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Pascal Colin

François Holzman



J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe ABC arbitrage, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations visées à l'article 222-6 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dominique CEOLIN
Président - Directeur général